

**COMPTE RENDU SUCCINCT
DU CONSEIL MUNICIPAL
du 13 décembre 2017**

En préambule :

**Action « Agenda 21 » - Garantir une mobilité sûre présentée par
M. Patrick Loy et M. Thierry Goeminne**

**Présentation par M. Patrice Hermant du projet d'aménagement
d'un terrain en gazon synthétique dans le complexe sportif du
Marais de Joncquoy**

**Au cours de sa réunion du 13 décembre 2017, le conseil municipal de
LAMBRES-LEZ-DOUAI a délibéré comme suit :**

Virements de crédits

Afin de réajuster les comptes de l'exercice 2017, il y a lieu d'effectuer quelques virements de crédits afin de réajuster les chapitres budgétaires.

Bilan annuel des cessions et acquisitions immobilières intéressant la commune pour l'année 2017

Le Conseil municipal approuve le bilan annuel 2017 des acquisitions et cessions immobilières qui sera annexé au compte administratif 2017.

Voyage des aînés 2018 – Information et participation financière

Le séjour se déroulera du 2 au 9 juin 2017 au Portugal. La participation financière pour les participants de plus de 66 ans à la date du départ sera de 500 € ; la participation des conjoints de moins de 66 ans sera de 1000 € (sous réserve de hausse de carburant, d'augmentations de taxes, de fluctuation des taux monétaires internationaux).

Thé dansant du 18 février 2018

Le thé dansant se déroulera le 18 février 2018. La participation demandée pour les conjoints présents de moins de 66 ans sera de 8.50 €.

Séjour neige – Choix du prestataire

L'offre de la société ADAV a été retenue. Le séjour aura lieu à Bellevaux Le Roc d'Enfer en Haute-Savoie du 24 février au 3 mars 2018 pour un montant de 685 € .

Séjour jeunes hiver

Le séjour se déroulera du samedi 24 février au samedi 3 mars 2018 à St Gervais avec l'association ADAV. Le prix du séjour sera de 755 € et la participation de la commune de 30 à 50% en fonction du quotient familial.

Aménagement d'un terrain en gazon synthétique Demandes de subventions

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à procéder à la consultation des entreprises pour réaliser le projet et donne l'autorisation pour solliciter les financements.

Plan Local d'Urbanisme (PLU) – Procédure de révision allégée – Lancement de la procédure – Délibération complémentaire à la délibération du 18/10/2017

Par délibération en date du 18 octobre dernier, le Conseil municipal a décidé de procéder à la révision allégée du PLU. Par jugement en date du 26 octobre 2017, le Tribunal administratif de Lille a prononcé l'annulation partielle de la délibération du 18 février 2015 approuvant le PLU. Cette délibération est annulée partiellement en ce qu'elle prévoit des dispositions particulières liées à un risque de rupture de digues pour certaines parcelles situées en bordure du canal de dérivation de la Scarpe. Le Conseil municipal autorise la « révision allégée » du PLU. La délibération est affichée en mairie.

Information et avis lancement, consultation Plan d'Accessibilité à la voirie et aux espaces verts (PAVE) et plan de circulation

La ville envisage la mise en place d'un Plan d'Accessibilité à la Voirie et aux Espaces Publics (PAVE) ainsi qu'un plan de circulation. Ce plan doit être composé d'un état des lieux des circulations piétonnes et des zones de stationnement, de propositions de nature à améliorer les conditions d'accessibilité, d'une estimation financière des travaux nécessaires, une programmation de ces travaux ainsi que des modalités de révision des actions engagées. Le Conseil municipal autorise une consultation pour le choix d'un bureau d'étude chargé de la mise en place du PAVE, du plan de circulation et autorise Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

Par ailleurs, le Conseil municipal décide :

- Le renouvellement des conventions « LEA » et Prestation de service ALSH pour la période 2018-2021.
- L'octroi d'une subvention à :
 - AFM Téléthon d'un montant de 500 €
 - IME La Vie Active d'un montant de 100 € (50 € par enfant lambrésien)
 - Festi PLANETE d'un montant de 800 €

Et a pris connaissance :

- ✓ Des différentes animations à l'égard des aînés ainsi que la date de présentation des vœux aux différents béguinages,
- ✓ De la collecte « Banque Alimentaire » qui s'est tenue en mairie le samedi 25 novembre dernier,
- ✓ Du comité de pilotage de la mutuelle pour tous qui s'est réuni le 20 novembre dernier,
- ✓ De l'installation du Conseil municipal des Enfants le 29 novembre dernier,
- ✓ Du bilan de la Quinzaine des Droits de l'Enfant,
- ✓ Des manifestations de Noël dans les écoles, du choix du prestataire pour les séjours neige 2018,
- ✓ Des activités proposées par la MJC lors de l'accueil de loisirs sans hébergement des vacances de Toussaint, ainsi qu'au secteur Jeunesse,
- ✓ De la fête des Assistants maternels du 25 novembre dernier,
- ✓ De la réunion du Comité Lambres Jeunes du 20 octobre dernier,
- ✓ De la fête de la Petite Enfance qui se déroulera le 1^{er} mercredi des vacances

scolaires de février,

- ✓ D'un point sur le prochain terrain synthétique qui sera opérationnel en septembre 2018,*
- ✓ De l'évolution sur les effectifs dans les différentes associations,*
- ✓ Du dossier de labellisation « ville active et sportive »,*
- ✓ De la participation de l'Harmonie municipale et de la Maîtrise à la messe de la Ste Cécile, patronne des musiciens, célébrée le dimanche 26 novembre dernier,*
- ✓ De la 17^{ème} édition du marché de Noël qui s'est déroulée du 1^{er} au 3 décembre,*
- ✓ De la cérémonie commémorant la journée nationale d'hommage « aux morts pour la France » le 5 décembre dernier,*
- ✓ De la cérémonie des vœux qui se déroulera le samedi 6 janvier à la salle Michel Hennebois à 18h30, et qui sera précédé du concert viennois donné par l'Harmonie municipal à 17h,*
- ✓ De la représentation du spectacle Louise de Bettignies le 3 février 2018 à la MJC Espace Hélios,*
- ✓ Du concert Univers Jazz le 10 février 2018 dans le cadre du 50^{ème} anniversaire de l'Harmonie Municipale,*
- ✓ Du concert « Clarinettes en Or » qui aura lieu le 11 février 2018 à la salle Michel Hennebois,*
- ✓ Du point sur l'avancement de l'Agenda 21,*
- ✓ De la remise des prix du concours des façades fleuries qui s'est déroulée le 8 novembre dernier à la salle des fêtes Jules Fromont,*
- ✓ Du renouvellement de la candidature pour le label « Villes Internet 2018 »,*
- ✓ Du lancement du programme « Défi Familles à Énergie Positive » pour lequel notre ville est particulièrement mobilisée,*
- ✓ Du lancement d'un groupe de travail mixte Etat civil/Espaces verts, afin d'identifier des pistes d'amélioration de l'entretien des plantations et espaces verts zéro phyto,*
- ✓ Du lancement d'une consultation interne sur l'optimisation de l'utilisation des surfaces de bureau par les services suite aux remarques issues de l'audit Qualiville,*
- ✓ Des travaux de voirie effectués par l'entreprise COLAS, attributaire du marché,*
- ✓ Du point sur les démolitions « Cité des Cheminots »,*
- ✓ Du point sur les travaux réalisés à l'École Gallieni,*
- ✓ Du remplacement du chauffage à l'église St Sarre,*

✓ De la réhabilitation des logements résidence Denis Cordonnier,

✓ De la modification du règlement du cimetière communal,

✓ Du point sur les naissances et décès 2016/2017.